



Montréal, le 11 avril 2012

Par courriel, dépôt électronique (SDÉ) et poste

Maître Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Bureau 255
800, Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1A2

M^e Jean-Olivier Tremblay
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande de modification des tarifs et conditions de distribution d'électricité relative à une option d'installation d'un compteur n'émettant pas de radiofréquences
Dossier Régie : R-3788-1012
Notre dossier : R046280

Chère consoeur,

Le Distributeur accuse réception de la correspondance des intervenants relativement à leurs demandes d'intervention et au budget de participation dans la demande citée en titre. Considérant les nombreux aspects abordés par les intervenants dans leur demande, le Distributeur n'est pas en mesure de faire part à la Régie de ses commentaires dans le délai imparti se terminant ce jour à midi.

Aussi, le Distributeur demande à la Régie une prolongation de ce délai jusqu'au jeudi 12 avril à midi.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consoeur, nos meilleures salutations.

(s) Jean-Olivier Tremblay

Jean-Olivier Tremblay

c. c. Intervenants (par courriel seulement)